

Programme d'examen des épreuves terminales des enseignements de spécialité de la voie générale - à compter de la session 2023

La présente note de service définit, enseignement de spécialité par enseignement de spécialité, les parties du programme sur lesquelles les candidats peuvent être interrogés lors des épreuves terminales de spécialité. Elle synthétise les dispositions publiées au Bulletin officiel spécial n° 2 du 11 février 2020, au Bulletin officiel n° 30 du 29 juillet 2021 et au Bulletin officiel n° 15 du 14 avril 2022, qu'elle complète par de nouvelles dispositions. Elle est applicable à compter de la session 2023 du baccalauréat. Le resserrement des parties des programmes des enseignements de spécialité pouvant être évaluées lors des épreuves terminales, présenté dans cette note de service, vise à tenir compte du calendrier scolaire et de la temporalité des procédures liées à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Enseignement de spécialité sciences de l'ingénieur et complément de sciences physiques

Lors de l'épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité sciences de l'ingénieur, les candidats peuvent être évalués sur les parties suivantes du programme de la classe de terminale :

Sciences de l'ingénieur

- **« Analyser », uniquement les items suivants :**

- Analyser la réversibilité d'un élément de la chaîne de puissance
- Analyser le traitement de l'information
- Analyser le comportement d'un objet à partir d'une description à événements discrets
- Analyser et caractériser les échanges d'information d'un système avec un réseau de communication
- Analyser le comportement d'un système asservi
- Analyser des résultats d'expérimentation et de simulation
- Rechercher et proposer des causes aux écarts de performances constatés
- Valider les modèles établis pour décrire le comportement d'un objet

- **« Modéliser et résoudre », uniquement les items suivants :**

- Traduire un algorithme en un programme exécutable
- Associer un modèle à un système asservi
- Utiliser les lois et relations entre les grandeurs effort et flux pour élaborer un modèle de connaissance
- Déterminer les actions mécaniques (inconnues statiques de liaisons ou action mécanique extérieure) menant à l'équilibre statique d'un mécanisme, d'un ouvrage ou d'une structure
- Déterminer la grandeur flux (vitesse linéaire ou angulaire) lorsque les actions mécaniques sont imposées
- Déterminer la grandeur effort (force ou couple) lorsque le mouvement souhaité est imposé
- Quantifier les performances d'un objet réel ou imaginé en résolvant les équations qui décrivent le fonctionnement théorique

Complément de sciences physiques

- « **Mouvement et interactions** », tous les items
- « **L'énergie : conversions et transferts** », tous les items
- « **Ondes et signaux** », uniquement les items suivants :
 - Caractériser les phénomènes ondulatoires (uniquement les parties suivantes) :
 - Intensité sonore, intensité sonore de référence, niveau d'intensité sonore. Atténuation (en dB)
 - Diffraction d'une onde par une ouverture : conditions d'observation et caractéristiques. Angle caractéristique de diffraction
 - Interférences de deux ondes, conditions d'observation. Interférences constructives, Interférences destructives